GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

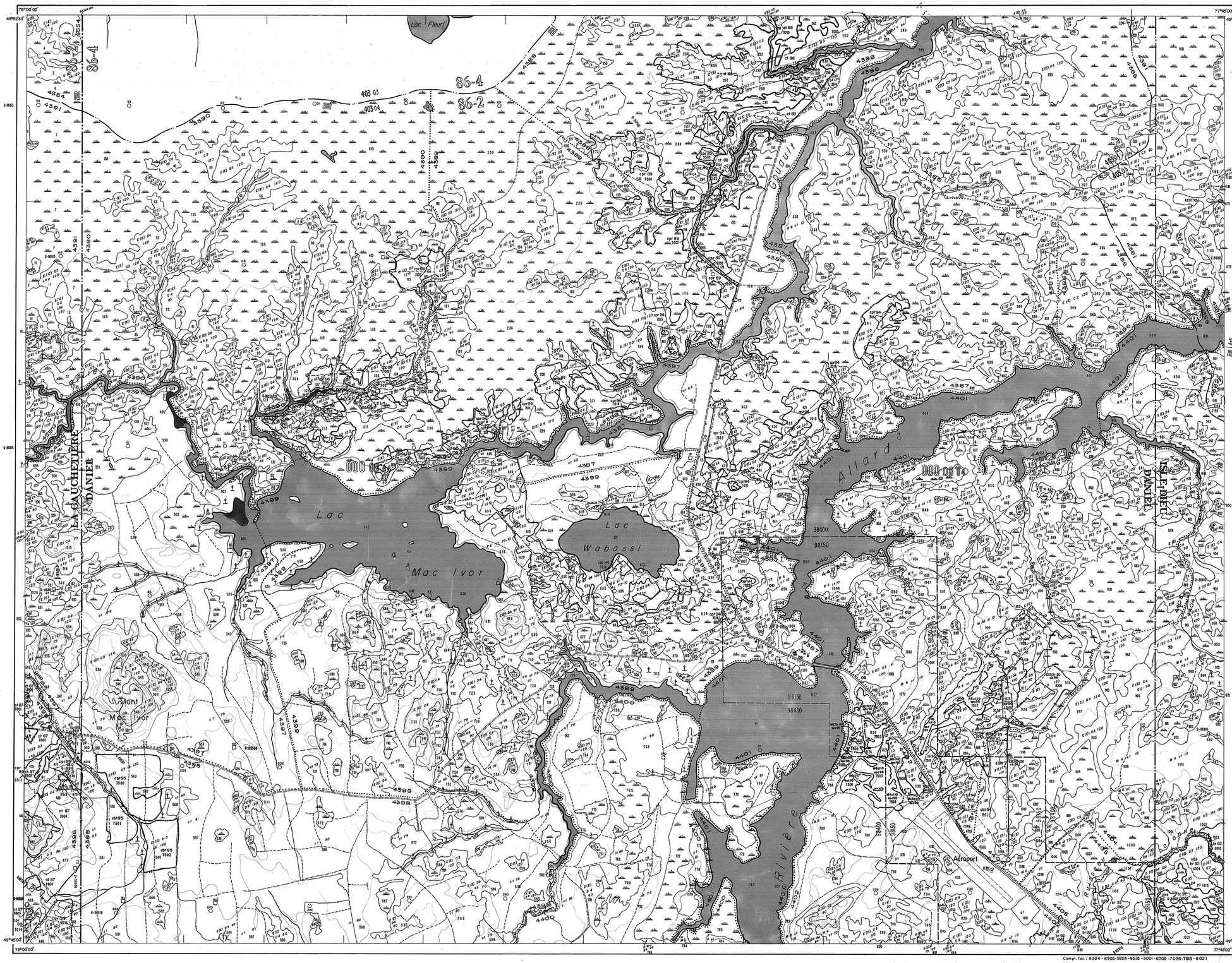

Réseau routier primaire
— secondaire
— tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de conc. de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe par bandes étroites
Coupe à dondons (mise et dépouillement des tiges d'avenir)
Coupe de jardinage
Coupe à blanc (total ou à plat)
Remplissage à vacance nulle
Plantation en récipients
Plantation de boutures
Ensemencement
Fertilisation minérale
Récolte dans les friches boisées (sécheresse ...)

N.B. Ces interventions n'indiquent ou perturbations et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à peuplier
— — (plantation)
Pessière
— — à épinette noire et/ou épinette rouge (occupant plus de 75% de la partie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à pin rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à mélèze
— — à peuplier
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — et/ou rouge (75% occupant plus de 75% de la partie résineuse)
— — — avec épinette noire ou rouge
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec peuplier
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Pinède à pin gris
— — (à pin gris occupe plus de 75% de la partie résineuse)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec peuplier
— — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — avec pruche
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Cédrière
— — (à thuya occupe plus de 75% de la partie résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Pruchière
— — (à pruche occupe plus de 75% de la partie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Mélèzin
— — (à mélèze occupe plus de 75% de la partie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze sarcin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec résineux
— — — — avec sapin
— — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleau à bouleaux blancs avec sapin
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec résineux
Bouleau à bouleaux jaunes avec résineux
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Peuplier avec sapin
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec résineux
Cytélière avec résineux
Cytélière résineuse
Mélange d'feuillus subarbrés
— — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— d'essences tolérantes
— d'essences intolérantes
— sur station humide
— (plantation)
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— à bouleaux jaunes
Peuplier
Cytélière
Cytélière
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— à bouleaux jaunes
— à peuplier
— à feuillus d'essences tolérantes
— à feuillus d'essences intolérantes
Plantation d'érable à sucre
— de bouleau jaune
— de peuplier
— de pin rouge
— de frêne d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisse légère
Coupe partielle
Éclaircie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche visiées: ⊖ 10-50 % ⊕ 51-99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Chablis partiel
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
0 (zéro)	0-20 ans
20	21-40 ans
40	41-60 ans
60	61-80 ans
80	81-100 ans
100	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30 "	30-80 "
80-50 "	50-80 "
90-50 "	50-90 "
100-50 "	50-100 "
100-70 "	70-100 "

FORÊT HÉQUENNE

Jeune inéquienne: Plus d'1 dominance de feuillus intolérants, proportion des tiges entre 0 et 80 cm. Plusieurs peuplements, majorité des tiges entre 0 et 80 cm.
Vieilleuse inéquienne: Plusieurs peuplements, majorité des tiges entre 80 et plus de 80 cm.
Autres peuplements, majorité des tiges sont plus de 80 cm.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	n
Forte	61 à 75 %	s
Abrupte	76 % et plus	a

Superficie entourée de pentes > 76 %

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 3 E3 C3 cp 50 m 03 — S: défoliation; E3: classe de pente; C3: classe d'âge; cp: coupe partielle; 50: classe de hauteur; m: classe de densité; 03: sous groupe d'essences; S: classe de perte; 3: classe d'âge; E: mode de l'origine; 3: classe de hauteur; C: classe de densité; cd: type de couvert; 01: type de couvert

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR		20m	15m	10m	5m	1m	0m
		1	2	3	4	5	6
A	80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	20%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. / CONSULTANTS R.B.B. INC. (G.C.86-2) SIGNATURE:

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: SIGNATURE:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 8
Unité de gestion: 86
Unité d'aménagement: -2*
Unité de sondage: 2
Mode de tenure ou de gestion: 000
Bloc d'aménagement: 08
Concessionnaire ou autres: 04
Bassin hydrographique: 403 04*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité: 98 400*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle: 4389*
Région écologique: 12 a
Municipalité régionale de comté

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Compt. for.: 8304 - 8905-9205-9515-5001-6005-7036-7513-8021
À jour : avril 1997

Carte forestière: Photographie aérienne: 1986; Année de publication: 1987; Année de révision:

Divisions territoriales en date du : 1/11/86
Déclinaison magnétique: 15° ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-L-1	32-K-4	32-K-3	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
	N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-E-16	32-F-13	32-F-14	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
	N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-E-9	32-F-12	32-F-11	

32 F/13 S.O.